

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'EXEMPTION DE COURS

Programme : Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée 2-630-2-4

Cours : SOI 6223 - Évaluation avancée : grossesse et de 0 à 18 ans

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Infirmière ou infirmier - ou autre professionnel de la santé ayant de l'expérience pratique en évaluation de la grossesse et en soins des nourrissons, enfants et adolescents (ex: sage-femme) - ayant développé une expertise dans le suivi de grossesses et le suivi de l'enfant et de l'adolescent.

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer oralement et par démonstration appliquée les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Mettre en action son raisonnement clinique dans l'exercice infirmier selon l'étendue de pratique établie par la loi (infirmière praticienne spécialisée).	☐	☐	☐	☐
2	Évaluer la condition de santé de la Personne de manière structurée, ciblée et pertinente, et chercher des hypothèses cliniques et des diagnostics différentiels médicaux.	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer oralement et par démonstration appliquée les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
3	Prioriser les hypothèses cliniques et les impressions diagnostics médicales les plus probables et pertinentes selon la situation.	☐	☐	☐	☐
4	Utiliser le processus de consultation de manière pertinente et en assurer le suivi.	☐	☐	☐	☐
5	Évaluer de manière autonome le suivi de grossesse, le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.	☐	☐	☐	☐
6	Sans objet	☐	☐	☐	☐
7	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer oralement et par démonstration appliquée les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
8	Sans objet	☐	☐	☐	☐
9	Sans objet	☐	☐	☐	☐
10	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 3 - Documents requis

**Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE,
je suis en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) :**

- * Carte de l'ordre professionnel avec numéro de permis valide
- * Curriculum vitae complet et à jour:
 - Postes occupés
 - Dates d'embauche et de fin
 - Rôles et responsabilités dans chaque poste
 - Nombre d'années d'expérience cumulées
 - Formations complétées (grade, pays, date)
- * Lettre de motivation qui explique pourquoi vous croyez avoir développé les acquis d'apprentissages visés par le cours

Gabarit(s) à télécharger :

Sans objet

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) :

Rendez-vous : la faculté prendra rendez-vous avec vous pour une évaluation en présence de la personne évaluatrice. Les modalités d'évaluation peuvent varier selon la nature des compétences à évaluer : mises en situation orales ou écrites, entrevue, etc.

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :

- 1 Correspondre au profil ciblé;
- 2 Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases « Très à l'aise » et « Plutôt à l'aise » à la Partie 2;
- 3 Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Important !

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissage expérientiels. En vue d'obtenir une exemption de cours, vous devrez démontrer que vous possédez les éléments d'apprentissage requis au seuil de réussite du cours. C'est la faculté qui vous évaluera et prendra une décision en vue de l'exemption ou non du cours visé à votre cheminement d'études.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérientiels, suivez ces étapes :

- 1 Soumettez votre [demande en ligne](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels*
- 2 Joignez à votre demande cet autotest complété ainsi qu'un CV à jour ([en un seul document pdf](#))
- 3 Si vous souhaitez faire une demande pour plusieurs cours, ajouter les [sigles de cours](#), dans la section *Demande du formulaire*
- 4 À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous

Vous avez des questions ?

N'hésitez-pas à [nous écrire](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels* et en y joignant cet autotest complété.